

Québec, le 19 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Ministre de la Justice  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Cher collègue,

Nous avons pris connaissance du dépôt de la pétition inscrite au feuillet le 21 octobre 2025 par le député de Maurice-Richard qui demande de retirer le projet de loi visant la réforme du régime forestier et de procéder à la réécriture en suivant un processus démocratique, transparent, mené en coconstruction avec les Premières Nations et en intégrant les recommandations des acteurs du milieu forestier .

Rappelons que le 25 septembre 2025, le gouvernement du Québec a annoncé que le projet de loi n° 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier, présenté le 23 avril 2025, ne serait pas présenté de nouveau lors de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale.

Rappelons également que le secteur forestier fait actuellement face à plusieurs défis, dont des tarifs à l'exportation des produits forestiers québécois vers les États-Unis. Ces conditions difficiles diminuent la rentabilité des usines, dont plusieurs ont annoncé des fermetures pour une période indéterminée.

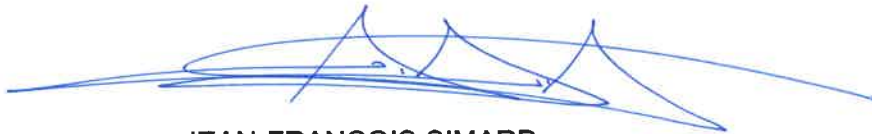
Plusieurs ministères, dont le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, sont à l'œuvre afin de soutenir le secteur forestier pour traverser cette période d'incertitude en limitant les impacts sur les entreprises, les communautés et les travailleurs affectés.

...2

Nos intentions, confirmées le 9 octobre 2025 à l'Assemblée nationale, sont d'adopter des mesures législatives d'ici la fin de la prochaine session parlementaire. Notre principal objectif reste d'améliorer l'environnement d'affaires des entreprises du secteur forestier pour qu'il demeure un moteur de développement socioéconomique pour le Québec et ses régions.

Nous vous prions de recevoir, cher collègue, nos salutations distinguées.

Le ministre des Ressources naturelles et des Forêts,



JEAN-FRANÇOIS SIMARD